



Lutte contre la famine, en particulier en Afrique – plan d'action du G8

LUTTE CONTRE LA FAMINE, EN PARTICULIER EN AFRIQUE PLAN D'ACTION DU G8

Nous reconnaissons que la sécurité alimentaire est un sujet de préoccupation mondiale. Des millions de personnes dans le monde, dont plus de 40 millions en Afrique, risquent de mourir de faim. Cette situation est due non seulement aux conditions climatiques et aux catastrophes naturelles, mais aussi à des causes plus structurelles telles que la pauvreté chronique, l'absence d'un soutien approprié et d'un environnement suffisamment favorable à l'agriculture, la prévalence du sida, l'augmentation du nombre des conflits, une mauvaise gouvernance, une gestion économique inappropriée, et des difficultés liées au commerce. Ces facteurs risquent d'être à l'origine de crises alimentaires récurrentes et d'accroître l'insécurité alimentaire à long terme, tout particulièrement en Afrique. Tout en prenant des mesures immédiates pour faire face au risque actuel de crises humanitaires, nous reconnaissons le besoin de trouver des solutions de long terme aux problèmes d'insécurité alimentaire, et sommes déterminés à travailler en partenariat avec les pays en développement pour traiter ces questions. À cette fin, nous travaillons avec le Secrétaire général des Nations Unies et les organisations internationales pertinentes pour prévenir la famine et en atténuer les effets. La lutte du G8 contre la famine en Afrique s'inscrit dans le cadre du Plan d'action du G8 pour l'Afrique en appui au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

La famine est une tragédie qui pourrait être évitée. Il faut disposer à cet effet d'instruments adéquats pour répondre aux besoins à court terme en aide alimentaire d'urgence de manière souple, rapide et capable d'atténuer les effets des crises prévues. Pour prévenir la famine à long terme, les pays vulnérables doivent adopter des politiques économiques et de gestion publique, ainsi que des réformes institutionnelles, qui empêchent d'aboutir à une situation de famine, en mettant un accent particulier sur l'investissement dans l'agriculture. Nous avons pris l'engagement de contribuer activement à trouver des solutions dans chacun de ces domaines.

Pour améliorer de manière significative la capacité des pays touchés et de la communauté internationale à anticiper et prévenir la famine :

1. Nous répondrons aux besoins en aide alimentaire d'urgence

1.1 Nous sommes déterminés à remédier par des mesures immédiates

aux pénuries alimentaires nécessitant des solutions d'urgence. Le Programme alimentaire mondial estime actuellement à 1,2 million de tonnes les besoins alimentaires restant à couvrir pour l'Afrique. Nous renforcerons l'efficacité et la réactivité, aux moments appropriés, de nos contributions en aide alimentaire, en espèces et en produits non alimentaires. Nous encouragerons et faciliterons les contributions d'autres donateurs traditionnels et non traditionnels pour répondre aux besoins en aide d'urgence. Nous travaillerons avec les gouvernements, les institutions des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, la société civile et d'autres secteurs de la communauté internationale pour offrir l'aide et les types de programmes les mieux adaptés aux besoins actuels.

1.2 Depuis Kananaskis, nous avons apporté les montants suivants d'aide d'urgence pour répondre à ces besoins humanitaires : 3,3 milliards de dollars US au niveau mondial, dont 1,7 milliard pour l'Afrique sub-saharienne.

Nous tiendrons compte des nouveaux besoins, lorsque ceux-ci seront confirmés, par des engagements d'aide appropriés.

2. Nous améliorerons les capacités d'évaluation, d'alerte et de prévention

2.1 Nous appuierons le renforcement des capacités nationales, régionales et internationales pour évaluer les besoins de manière précise, mieux analyser et comprendre ensemble les causes de vulnérabilité et leur lien avec l'insécurité alimentaire, notamment en utilisant à bon escient des critères communs et des indicateurs d'alerte qui conjuguent indicateurs de production, d'accès à la nourriture et de consommation/nutrition.

2.2 Nous soutiendrons le réexamen et l'amélioration des systèmes d'alerte précoce et de prévision des récoltes, ainsi que l'élaboration de plans d'urgence au niveau national et régional afin de mieux répondre aux situations d'urgence. Les décideurs nationaux devront agir en fonction d'informations fournies à temps et engager des ressources suffisantes en financement et en personnel.

3. Nous renforcerons l'efficacité de l'aide

3.1 Nous nous engageons à adopter des approches plus réactives et plus efficaces de l'utilisation de l'aide dans certaines situations de crise alimentaire spécifiques. L'aide doit répondre plus rapidement aux besoins des bénéficiaires tout en évitant de porter préjudice à la production locale et aux marchés locaux. Nous utiliserons l'aide alimentaire et l'aide en espèces pour éviter une famine ou en atténuer les effets, en tenant compte de la nourriture disponible localement, de la capacité des populations vulnérables de payer leur nourriture et des autres spécificités du marché local.

3.2 Les contributions devraient comprendre en tant que de besoin des produits non alimentaires, tels que semences, outils, vaccins, médicaments, fournitures scolaires, tentes, et prendre en compte les besoins d'urgence non alimentaires (eau et assainissement).

3.3 D'autres méthodes peuvent être utilisées lorsque la nourriture est disponible, comme une aide en espèces aux populations particulièrement vulnérables et des programmes de rémunération en échange d'un travail (dits " cash for work ").

3.4 Nous participerons activement aux discussions au sein des

instances pertinentes et des institutions qui s'occupent des modalités de l'aide alimentaire et nous appuierons des approches souples, durables, efficaces et réactives de l'aide tout en évitant de porter préjudice aux marchés locaux. Il faudra à cet effet inciter de nouveaux donateurs à intervenir et adopter de nouvelles approches pour combattre la famine.

4. Nous ferons face à l'insécurité alimentaire par des initiatives à plus long terme

4.1 Nous appuierons des approches et des programmes intégrés pour identifier et traiter les causes structurelles de la faim et de la malnutrition.

4.2 La sécurité alimentaire, le développement rural et agricole doivent être pris en compte de manière adéquate dans le cadre du développement national et de la planification de la pauvreté, ainsi que dans les stratégies de réponse des donateurs bilatéraux et multilatéraux. Nous considérons qu'il est nécessaire d'accroître l'investissement productif dans le développement rural et agricole pour parvenir à une sécurité alimentaire durable. Nous nous engageons à travailler pour enrayer le déclin de l'aide publique au développement en faveur de l'agriculture et à augmenter les potentialités commerciales des pays en développement.

4.3 Nous sommes prêts à soutenir les efforts déployés par les gouvernements des pays en développement pour promouvoir des politiques agricoles judicieuses aux niveaux national et régional, le développement des organisations d'agriculteurs, des investissements productifs dans les infrastructures et dans les moyens de production agricoles, le soutien des cultures vivrières et la compétitivité des cultures d'exportation. Nous encouragerons l'amélioration de la recherche scientifique et l'adaptation des technologies agricoles nouvelles ou améliorées, y compris les biotechnologies déjà testées, en vue de leur utilisation dans les pays en développement.

4.4 Depuis Kananaskis, nous nous sommes engagés à verser 3,2 milliards de dollars US, dont 1,4 milliard pour l'Afrique subsaharienne, à titre d'aide à l'agriculture et à la sécurité alimentaire à long terme.

4.5 Nous sommes particulièrement déterminés à intensifier la lutte contre le sida, compte tenu des effets considérables de cette maladie en particulier dans les pays africains, notamment sur leur potentiel de production alimentaire et d'autres aspects de la sécurité alimentaire. La priorité dans la distribution de l'aide alimentaire et d'autres aides d'urgence doit être accordée aux besoins nutritionnels des personnes infectées et des groupes sociaux vulnérables les plus touchés par la pandémie. Pour assurer la sécurité alimentaire, il est essentiel de préserver les structures familiales et sociales ou d'atténuer les effets des perturbations dont elles sont victimes.

4.6 La bonne gouvernance est essentielle pour réduire la pauvreté de manière durable et assurer la sécurité alimentaire et la croissance économique. Nous soutiendrons les efforts déployés par les pays en développement pour créer des cadres bien conçus de gouvernance politique et économique.

Nous travaillerons activement à la mise en oeuvre de ce plan d'action dans toutes les instances internationales compétentes en nous

appuyant sur les travaux du Groupe de contact du G8 sur la famine.

www.g8.fr – Tous droits réservés – All rights reserved